

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/College-2017-l-essentiel-est-sauf>



École & société

Collège 2017 : l'essentiel est sauf !

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : lundi 12 juin 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Les médias annonçaient depuis une semaine le retour en arrière sur toutes les mesures éducatives du dernier quinquennat lors du Conseil supérieur de l'Éducation qui se réunissait le 8 juin. Pourtant, grâce aux amendements du SE-Unsa, le travail engagé par les enseignants, tout au long de l'année scolaire, pour mettre en oeuvre les enseignements complémentaires (AP, EPI), dans les établissements a été reconnu et pérennisé, au lieu d'être purement et simplement effacé comme le réclamaient d'autres organisations syndicales.

Tout d'abord, rappelons ce qui ne change pas : les grilles horaires des enseignements obligatoires restent identiques, avec en particulier le maintien des 3 heures d'enseignements complémentaires en 6e et des 4 heures en cycle 4. Ni le socle, ni les programmes, ni les cycles, ne sont remis en cause.

Le cadrage des EPI est assoupli (pas de nombre minimum par niveau, suppression de la liste des thématiques), mais tous les élèves du cycle 4 devront en bénéficier, ainsi que de l'Accompagnement personnalisé. Pour le SE-Unsa, on ne peut pas tout changer tous les ans : c'est le sens de la pétition « Engagé.e.s pour une École durable » lancée par les enseignants de l'Unsa pour exiger la poursuite des politiques éducatives déjà engagées.

Les enseignants de l'Unsa se sont battus pour que le retour des enseignements facultatifs ne se fasse pas dans le cadre de marges d'autonomie inchangées pour les établissements. En effet, une dotation horaire supplémentaire de 3h par section avait permis, depuis 2016, de mettre en oeuvre des dédoublements et des co-animations qui améliorent significativement les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Un amendement du SE-Unsa, voté massivement par les membres de la communauté éducative et intégré par le ministre, donne ainsi la priorité aux dédoublements et à la coanimation dans l'utilisation des « marges profs ». Le SE-Unsa continue de revendiquer la création de dotations académiques spécifiques pour financer ces options, et l'élargissement de leur offre, en faisant appel à un nombre plus important de disciplines, pour permettre à tous les élèves d'y accéder, alors qu'un petit nombre seulement en bénéficiait avant la réforme du collège.